

Mairie de Courtonne la Meurdrac

le bourg

14100 Courtonne la Meurdrac

tél : 02 31 62 71 37 / fax : 09 58 95 31 54

maire@courtonne-la-meurdrac.fr

secretariat@courtonne-la-meurdrac.fr

ccas@courtonne-la-meurdrac.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le 20 novembre 2015 à 20 h à la mairie.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01/10/2015
2. Compte rendu des décisions et des actions du maire
3. Présentation par Monsieur Marie du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques du second projet de renaturation de la Courtonne
4. **Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**
5. **Convention avec la commune de Le Mesnil Guillaume pour la participation à l'installation d'un poteau incendie sur la Départementale 266**
6. Compte rendu des EPCI (Syndicats d'eau, SITE , SIDMA, LINTERCOM) et CCAS
7. Point sur les dossiers d'urbanisme en cours et sur le PLUI
8. Avis sur la proposition de la trésorerie de dissolution du CCAS
9. **Demande d'adhésion de 3 communes au SITE**
10. **Validation Agenda D'Accesibilité Programmée**
11. **Détermination Taxe d'Aménagement 2016**
12. **Pose d'un interrupteur à clé sur l'armoire d'éclairage publique – Acceptation proposition SDEC**
13. **Décision Modificative pour affectation du don d'un administré**
14. Questions et informations diverses

Le maire
Eric BOISNARD

